



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire no 1703 du 13 janvier 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant les « dépressions ».

1.) Monsieur le Ministre juge-t-il utile de lancer un deuxième Plan National de la Prévention du Suicide ?

Le plan suicide dont l'objectif général vise à combattre les causes et les conséquences du suicide et à réduire les tentatives de suicide et les décès par suicide au Luxembourg, revêt une importance particulière.

Cela étant, il importe de continuer à lutter durablement contre ce fléau en insistant plus particulièrement sur la prévention du suicide. Dans la mesure où le plan national de santé mentale, qui devra intégrer le volet de la prévention, n'a toutefois pas encore été élaboré, j'estime utile de prolonger dans le temps le Plan national de prévention du suicide.

2.) Monsieur le Ministre, peut-il indiquer combien de personnes ont visité le site d'internet « Prévention Dépression » qui s'inscrit dans le cadre de la mise en application du Plan National de la Prévention du Suicide ?

Depuis la mise en ligne du site www.prevention-depression.lu en octobre 2016, le site a été vu par 55.769 utilisateurs, soit en moyenne 47 personnes par jour durant la période du 28 octobre 2016 au 26 janvier 2020. De tous ces utilisateurs, 46,33 % se sont connectés à travers une adresse IP au Luxembourg, 20,82 % à travers une adresse IP en France, 4,26 % à travers une adresse IP en Belgique, 4,09 % à travers une adresse IP en Allemagne et 4,06 % à travers une adresse IP au Canada.

En tout, ces 55.769 utilisateurs ont vu 154.539 pages (rubriques) du site, 63,83 % en langue française, 27,72% en langue allemande, 6,27 en langue anglaise et 2,18 % en langue portugaise.

Le site comprend un auto-test de dépistage (PHQ-9) mesurant la présence et la sévérité d'une dépression. Jusqu'au 26 janvier 2020, 12.015 personnes ont répondu à ce test. Les résultats montrent que sur les 12.015 personnes ayant fait le test, 5.758 (47,9 %) ont un score indiquant une dépression sévère, 3.087 (25,7 %) un score indiquant une dépression modérément sévère, 2.219 (18,5 %) un score indiquant une dépression légère et 951 (7,9 %) un score indiquant une absence de dépression.

A cela s'ajoute le site www.prevention-suicide.lu dont les chiffres peuvent être résumés comme suit.

Depuis le recensement des statistiques du site www.prevention-suicide.lu en janvier 2015, le site a été vu par 98.672 utilisateurs, soit en moyenne 53 personnes par jour durant la période du 1^{er} janvier 2015 au 26 janvier 2020. De tous ces utilisateurs, 27,17 % se sont connectés à travers une adresse IP au Luxembourg, 38,45 % à travers une adresse IP en France, 11,46 % à travers une adresse IP en Allemagne, 4,98 % à travers une adresse IP en Belgique et 3,09 % à travers une adresse IP en Suisse.

En tout, ces 98.672 utilisateurs ont vu 251.331 pages (rubriques) du site, 74,7 % en langue française, 25,3 % en langue allemande.

3.) Monsieur le Ministre, entend-il promouvoir d'avantage la psychothérapie comme traitement contre la dépression ? Dans l'affirmative, quelles mesures Monsieur le Ministre propose-t-il ?

Le ministère de la Santé ne compte pas promouvoir de manière spécifique la psychothérapie comme traitement contre une pathologie spécifique.

Toutefois, en ce qui concerne la promotion indirecte de la psychothérapie, on peut citer la conférence de presse du 14 janvier 2020 (Campagne « Et si j'en parlais à un psy ? » sur la promotion des métiers de santé psy, organisée par la Ligue en tant que co-coordonateur, avec le ministère de la Santé, du Plan national de prévention du suicide pour le Luxembourg (PNPSL) au sujet de l'action n° 9 de ce Plan. En effet, l'action n° 9 prévoit la « **Promotion des métiers de la santé mentale** » (médecin spécialiste en psychiatrie, psychologue, psychothérapeute, etc.) auprès du grand public pour une meilleure connaissance de leur champ d'action, pour améliorer l'**accessibilité** des soins et **déstigmatiser la maladie mentale**.